

CABINET DU RECTEUR

Le 2 juin 2025

Monsieur Vincent Poitout
Vice-recteur à la recherche et à l'innovation

Monsieur le Vice-Recteur,

Permettez-moi d'abord de vous remercier d'avoir accepté de servir l'Université de Montréal à titre de vice-recteur à la recherche et à l'innovation.

L'équipe de direction amorce un second mandat dans un environnement qui continue de se transformer. Les dernières années ont été marquées par une pandémie et la possibilité d'une nouvelle crise sanitaire ne sera plus jamais écartée. Le contexte politique soulève désormais des inquiétudes tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, alors que l'ordre mondial est perturbé, que l'état des finances publiques s'aggrave et que les valeurs humanistes et scientifiques du milieu universitaire sont trop souvent mises à mal. Les changements climatiques sont désormais indubitablement perceptibles dans notre quotidien, appelant à l'action urgente les grandes organisations comme la nôtre. Le bien-être et la santé mentale des membres de notre communauté, l'équité, la diversité, l'inclusion et la réconciliation avec les Premiers Peuples demeurent des horizons d'action incontournables. Plusieurs de nos infrastructures atteignent un niveau de vétusté préoccupant. Et les développements rapides du numérique et de l'intelligence artificielle altèrent profondément les conditions de formation et d'encadrement du corps étudiant ainsi que la recherche sous toutes ses formes, tout autant que l'organisation de notre travail d'administration et celle des opérations de l'Université.

Bref, ce ne sont pas les défis qui manquent. Malgré tout, je demeure convaincu que l'Université de Montréal vit actuellement l'un des chapitres les plus heureux de son histoire. Son influence, sa notoriété, son attractivité et sa valeur continuent de grandir, alors que nous nous approchons des célébrations de son 150^e anniversaire. L'Université joue plus que jamais le rôle qui est le sien depuis sa création : contribuer au bien commun et à la libre pensée en faisant progresser les connaissances sur des bases rigoureuses, en les transmettant avec passion aux nouvelles générations et en les mobilisant pour répondre aux besoins des collectivités. Cette mission fondamentale de l'Université ne changera pas, quels que soient les obstacles qui se dressent devant elle. Il nous appartient d'en assurer la réalisation en tenant compte avec intelligence et pertinence du contexte. Forte de ses 45,484 étudiantes et étudiants, et de ses liens étroits avec Polytechnique Montréal et HEC Montréal, l'Université de Montréal est la plus grande

université québécoise et jouit d'un rayonnement exceptionnel aux échelles nationale et internationale. Elle est l'un des deux ou trois plus importants vecteurs de la recherche scientifique au pays et constitue un véritable joyau institutionnel pour Montréal, le Québec et le Canada tout entier. L'Université de Montréal est porteuse d'une tradition vivante d'engagement citoyen et de coopération internationale ancrée dans son histoire. Elle rassemble plus de 400 000 personnes diplômées qui vivent à un jet de pierre de ses campus ou à des milliers de kilomètres. Au quotidien, les campus de l'Université de Montréal sont un milieu de vie pour des milliers de personnes enseignantes, étudiantes et chercheuses venues de tous les horizons, et pour tous ceux et celles dont le travail assure le bon fonctionnement de ses activités.

Nous avons le mandat de porter l'Université de Montréal vers les plus hauts sommets, conformément à la vision de notre plan stratégique de faire de l'UdeM l'université de langue française la plus influente au monde. Cet objectif est désormais à notre portée. En tant que vice-recteur, vous avez le pouvoir de nourrir la quête d'excellence, qui est la condition de réalisation de cet objectif. Pour l'équipe de direction, cette quête d'excellence se décline en trois dimensions.

C'est d'abord la communauté de l'Université de Montréal elle-même qui est créancière de nos obligations. Nous devons miser sur des programmes de qualité, au bénéfice des étudiantes et des étudiants et de leur réussite, et qui sont à l'avant-garde de l'enseignement supérieur. Celles et ceux qui choisissent d'étudier à l'Université de Montréal doivent pouvoir y vivre une expérience qui les transforme, y trouver un lieu qui les inspire. Nous devons également nous efforcer de sécuriser, pour nos personnels en enseignement, en recherche et administratif, les ressources et l'espace nécessaires à leur épanouissement et soutenir adéquatement leur développement professionnel. Les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion doivent en outre guider nos actions, tout comme la volonté d'assurer le développement durable de l'Université. Je compte sur vous pour participer à la création d'une culture institutionnelle forte, caractérisée par la fierté d'appartenir à un établissement innovant et de là essentiel au bien commun.

Notre environnement immédiat requiert une attention tout aussi soutenue. C'est la deuxième dimension de notre quête d'excellence. L'Université de Montréal doit être un acteur incontournable dans la mobilisation des connaissances au service de la communauté ainsi qu'un partenaire de choix pour tous ceux et celles qui veulent contribuer au mieux-être de la population de Montréal, de la région métropolitaine, du Québec et du Canada. Je m'attends à ce que notre équipe continue de soutenir et de promouvoir les initiatives et les partenariats qui donnent un sens à l'expression « université citoyenne » tout en favorisant la formation de nos étudiants et étudiantes et l'avancement des connaissances. À terme, j'aspire comme vous à ce que l'Université de Montréal acquière une valeur proprement identitaire auprès de nos concitoyens et commettants, et qu'elle soit vue par la population du Québec comme l'un des moteurs de son essor politique, social et économique et l'une des manifestations les plus éclatantes du génie des francophones en Amérique. Cette fierté passe aussi par le sentiment d'appartenance de nos personnes diplômées. Pour cette raison, je m'attends à ce que les actions que vous entreprendrez durant votre mandat intègrent leur apport lorsqu'il peut s'avérer pertinent.

Enfin, la troisième dimension de la quête d'excellence de l'Université de Montréal concerne sa poursuite à l'échelle mondiale. Toutes les grandes universités du monde sont des acteurs véritablement internationaux. Elles attirent les plus grands talents de partout sur la planète, encouragent la mobilité de leurs communautés, collaborent entre elles aux plus hauts échelons de la recherche scientifique et éclairent les politiques publiques de nombreux États. L'Université de Montréal ne doit pas faire exception. Je souhaite que, dans l'exécution de votre mandat, vous ayez toujours en tête cette volonté d'internationaliser la configuration de notre communauté, les retombées de nos actions et le rayonnement des idées et des personnes affiliées à l'Université de Montréal.

Dans chacune de ces dimensions de notre action, la communauté de l'UdeM compte sur nous pour faire preuve d'intégrité, de rigueur, d'ouverture, de transparence, de créativité et de détermination dans nos efforts pour que l'Université de Montréal atteigne son plein potentiel. Je m'attends à cet égard à ce que vous continuiez de travailler dans le plus grand respect des règles et processus de l'Université pour mener à bien vos actions prioritaires. En tant que vice-recteur à la recherche et à l'innovation, vous avez la responsabilité de soutenir et valoriser l'ensemble des activités de recherche et de création de l'Université et de définir et mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques en la matière. Plus précisément, vous devrez :

- En collaboration avec le Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales, travailler à diffuser une culture d'excellence en recherche et création pour l'ensemble des unités et des disciplines, notamment par la poursuite du chantier sur la recherche, le soutien de proximité aux chercheurs et chercheuses et le recours à des données probantes sur le succès en recherche;
- Soutenir la communauté des chercheurs et chercheuses dans leurs efforts de concevoir et financer des recherches qui placent l'Université de Montréal au cœur des échanges scientifiques de pointe à l'échelle mondiale;
- Par la mise en place de grands projets structurants et interfacultaires, encourager et stimuler la collaboration entre les éléments les plus performants de notre écosystème de recherche;
- En collaboration avec le Vice-rectorat au communautaire, à l'international et aux Premiers Peuples, élaborer et mener à terme un plan d'action favorisant l'internationalisation de la recherche;
- Assurer la présence, le succès et le suivi des initiatives de l'Université de Montréal dans tous les concours d'envergure et ceux des programmes de chaires de recherche aux échelles québécoise, nationale et internationale, notamment par la participation à la gouvernance des pôles de recherche existants et à venir;
- En collaboration avec le Vice-rectorat principal, aux affaires étudiantes et aux études, favoriser la formation de la relève en recherche et en création, particulièrement aux cycles supérieurs et aux études postdoctorales;
- En collaboration avec le Vice-rectorat à la philanthropie et à l'engagement des diplômés, appuyer la mise sur pied de grands projets de recherche structurants par des initiatives philanthropiques ciblées;
- En collaboration avec les unités de recherche, faculté et écoles, promouvoir le rayonnement et la diffusion du savoir produit à l'Université de Montréal, y compris par une attention soutenue aux prix et distinctions récompensant les carrières et travaux exceptionnels;

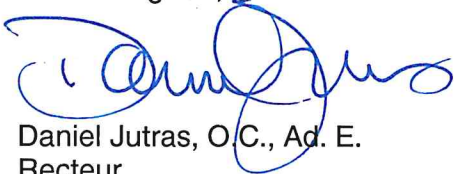
- Amplifier la contribution de la recherche à l'avancement de la société, notamment par le transfert de connaissances, la mobilisation des innovations technologiques et sociales et la valorisation économique de la recherche lorsqu'elle s'avère pertinente;
- Offrir un environnement exemplaire en ce qui concerne la gestion et la reddition de comptes liées aux fonds de recherche, la diversité, l'équité, la conduite responsable en recherche, la gestion et la protection des données en recherche, la sécurisation de la recherche et les meilleures pratiques en lien avec le soin des animaux en recherche.

En tant que vice-recteur, vous êtes responsable de votre style de leadership et de votre capacité à travailler de façon constructive et respectueuse au sein de l'administration universitaire et de votre propre bureau. Vous devrez vous assurer que vos décisions sont prises en temps opportun et de manière responsable et qu'elles sont communiquées clairement. Je m'attends à ce que vous collaboriez de près avec vos collègues de l'équipe de direction et que vous vous teniez au courant de leurs initiatives. Je compte, à cet égard, sur votre solidarité vis-à-vis des décisions qui seront prises par cette équipe, puisque nous en serons tous et toutes responsables.

Je m'attends aussi à ce que vous établissiez une relation productive avec les directions générales des services de même qu'avec les doyennes et doyens des facultés et écoles, en soutien à leur vision académique. Je compte sur vous pour instaurer un dialogue fructueux avec les différentes instances universitaires et comités auxquels vous rendrez des comptes, y compris l'Assemblée universitaire, la Commission des études et le Conseil de l'Université. Enfin, j'ai la conviction que vous représenterez dignement et fermement les intérêts de l'Université de Montréal devant les instances externes auxquelles vous serez appelé à participer.

Je vous suis très reconnaissant d'accepter ces importantes responsabilités, et je sais que vous avez le talent, l'énergie et la sagesse pour les porter avec confiance et succès. Je tiens à vous assurer de mon appui dans la réalisation de votre mandat.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Recteur, l'expression de mes sentiments distingués.



Daniel Jutras, O.C., Ad. E.
Recteur